Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

GRENE
Monsieur Christophe CHAUVIN
Président
Mairie de la Terrasse
38660 LA TERRASSE

Crolles, le 1er décembre 2020

N/Réf : HB/MB/SV/2020- 01941
Objet : Grignon
Affaire suivie par S Vivier

Monsieur le Président, Cher Monsieur,

Sensible à votre courrier du 25 novembre 2020 au sujet de la création d'une zone d'activité économique au lieudit Grignon, je tiens à vous en remercier.

J'ai suivi avec intérêt les échanges qui ont animé la séance du conseil municipal de Pontcharra au sujet du vote de la délibération afférente à ce projet.

Ce projet, initié de longue date, figure dans les documents d'urbanisme de la commune depuis 1982, dans le souci de préserver les capacités de développement économique du Grésivaudan, a je pense été présenté d'une manière pertinente tant par le maire de Pontcharra, Monsieur Christophe Borg que par le Vice-président de l'EPCI le Grésivaudan en charge de l'Economie et du développement industriel, Monsieur Jean-François Clappaz, l'un et l'autre ayant le souci de l'avenir de nos enfants en parfaite cohérence avec le SCOT.

Cette zone d'activités est déjà comptabilisée par le SCOT dans les 150 hectares économiques du territoire du Grésivaudan à l'horizon 2030 et une partie conséquente de ce foncier ne sera pas réalisée puisque aujourd'hui non constructible en application de la règlementation issue du PPRI. Une partie est donc déjà retournée vers le secteur agricole.

La préservation de notre environnement implique, à mon sens, de pouvoir consommer et travailler localement, afin de limiter nos déplacements.

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes
390, rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex
www.le-gresivaudan.fr
Tél. : 04 76 08 04 57 - Fax : 04 76 08 85 61 - bienvenue@le-gresivaudan.fr

Cette crise sanitaire doit être un déclencheur sur la nécessité de relocaliser nos entreprises, mais pour ce faire il convient que nous possédions le foncier disponible. Or, le foncier économique ne représente aujourd'hui que 1,3 % du territoire et il existe une tension forte en la matière car certaines zones, qui peuvent aujourd'hui sembler non utilisées, sont pour la très grande majorité, commercialisées intégralement.

Je partage néanmoins totalement votre approche d'une nouvelle réflexion politique à conduire, dans le cadre de la nécessaire transition de notre économie, sur une utilisation du foncier en phase avec les besoins et attentes de la population.

Le Conseil de Développement qui va être mis en place dans le cadre de la mandature qui s'ouvre, aura j'en suis certain à cœur de se saisir de ce dossier sur la proposition des élus politiques.

J'accueille avec intérêt votre suggestion de participation à cette réflexion.

Avec mes remerciements réitérés pour vos alertes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la communauté de communes Le Grésivaudan

Henri BAILE

Avec les vœux de belles fêtes de fin d'année.

Copies :
L Thery
JF Clappaz
O Salvetti
C Borg
M Bugni/ Direction Générale